

COUR DE RÉCRÉATION : UNE PLACE ÉGALE POUR LES FILLES ET LES GARÇONS ?



Manon Claes

ANALYSE UFAPEC
MAI 2018 | 09.18



Résumé

La récréation est un moment important pour les élèves. Mais la cour de récréation est-elle occupée de manière égale par les filles et les garçons ? Quelles en sont les conséquences sur leur socialisation ? Le terrain et la pratique du football devraient-ils être questionnés ? Quels sont dès lors les aménagements possibles qui permettraient à toutes et tous de trouver leur place dans la cour ?

Mots-clés

Cour de récréation, genre, fille, garçon, partage, occupation de l'espace, socialisation, expérience collective, football, égalité, inégalité, place, jeux



Avec le soutien du Ministère
de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Introduction

À l'heure où les questions d'égalité entre les femmes et les hommes font partie intégrante des questionnements de notre société, cette égalité est interrogée au sein du système scolaire. Dans le décret « Missions » de 1997, la Communauté Française a doté l'enseignement de missions telles que l'émancipation sociale des élèves, leur intégration dans la vie économique, sociale et culturelle, leur préparation à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures. L'école est ainsi censée promouvoir et garantir en son sein l'égalité de tous et toutes.

Mais qu'en est-il réellement ? L'égalité entre les genres à l'école concerne de nombreux domaines, allant du choix des jouets en maternelle, à l'orientation dans le choix des options en secondaire, en passant par le comportement et les attentes des enseignants envers les filles et les garçons, et nous en passons. Il s'avère qu'un domaine nous interpelle ici plus particulièrement, à savoir celui de la cour de récréation. En effet, l'occupation de l'espace de la cour de récréation entre les filles et les garçons pose question et permet de comprendre certains mécanismes présents dans notre société.

Le temps de récréation est un temps éminemment important dans la journée scolaire. En effet, *le temps de récréation doit demeurer un moment de détente et de liberté, une parenthèse dans l'emploi du temps des élèves, afin de leur permettre, lors de leur retour en classe, de retrouver une capacité de réflexion et de concentration optimale*¹. C'est donc un moment privilégié qui s'offre aux enfants, et qui a beaucoup d'importance pour le bon déroulement des autres temps scolaires. Mais la récréation est également un moment où de nombreux apprentissages voient le jour, parmi lesquels on retrouve la motricité globale (en courant, en jouant avec des balles, en grim pant), la motricité fine (par la manipulation de billes, par exemple), les compétences cognitives (on apprend à compter, à chanter), le concept de stratégie, le développement social (l'intégration dans un groupe, le vivre ensemble, la gestion des conflits, etc.) et les bases de la citoyenneté (la coopération, par exemple). Les enfants y font également l'apprentissage de la maîtrise de soi². C'est une expérience collective de la vie en société.

Mais les filles et les garçons bénéficient-ils du même accès à ces apprentissages ? Qu'en est-il de l'expérience collective au sein de la cour de récréation entre les filles et les garçons ? Quels en sont les conséquences et les enjeux inhérents ? Nous allons nous pencher ici sur l'occupation de l'espace, sur les déplacements opérés dans la cour de récréation où cohabitent filles et garçons de tous âges et sur les types de jeux pratiqués.

¹ G. PASQUIER, La cour de récréation au prisme du genre, lieu de transformation des responsabilités des enseignant-e-s à l'école primaire, p. 197.

² <https://www.laligue.be/leligueur/articles/ce-qui-se-joue-dans-la-cour-de-recreation#>

Que se passe-t-il dans la cour de récréation du point de vue du genre ?

Plusieurs chercheurs ont observé les temps de récréations dans des écoles primaires. Le constat est clair : les filles et les garçons n'occupent pas l'espace de la cour de récréation de la même manière. En effet, les garçons occupent la majeure partie de la cour et principalement son centre. Ils s'approprient *un usage non circonscrit de l'espace*³ et investissent et sillonnent la cour de récréation en tous sens. Cette occupation des uns se fait au détriment des autres, car les filles sont ainsi reléguées dans des petits espaces, elles *utilisent les marges et les recoins de la cour pour jouer calmement ou se replient sur les bancs pour discuter*⁴. Elles s'approprient alors un usage limité de l'espace et se retrouvent généralement à la périphérie de la cour. Ce qui nous amène à poser cette question : est-ce que les filles aiment être dans des petits espaces confinés et plus intimes ? Est-ce un choix, ou est-ce par adaptation à ce qu'on leur laisse ? Selon Edith Maruéjols, géographe du genre, *on se met là parce qu'on a l'habitude d'y aller, on se met avec ses copines à cet endroit, parce que c'est l'endroit qui nous intéresse. En réalité, quand on commence à regarder, on voit aussi, que l'on se met à ces endroits-là parce que les autres espaces nous sont interdits. Ils sont moins faciles d'accès pour nous*⁵.

Au niveau des déplacements à l'intérieur de la cour, on constate également que les filles et les garçons n'ont pas les mêmes comportements. Les garçons se déplacent beaucoup plus en courant, en grim pant et en explorant les espaces. Ils ont aussi tendance à traverser la cour, quitte à déranger des filles qui se trouvent sur leur passage. Les filles, quant à elles, ont des comportements généralement plus statiques et se déplacent et bougent moins que leurs camarades masculins. Elles bougent généralement en faisant des petits pas, en dansant ou en se balançant, et en petits groupes⁶.

Même au niveau des jeux pratiqués, la différence est de mise. [...] *La ségrégation spontanée des sexes s'associe généralement à un choix d'activités différentes et exclusives*⁷ qui n'est pas sans conséquence sur la manière d'occuper l'espace. Les garçons, plus nomades, investissent la cour intégralement alors que les filles, plus sédentaires, *doivent tenir compte des jeux des premiers pour choisir l'emplacement des leurs*⁸. Les garçons jouent principalement à des jeux comprenant des activités physiques comme le football et à des jeux de course poursuite, qui sont connotés comme des jeux masculins, « des jeux de garçons », alors que les filles pratiquent plutôt des jeux comme l'élastique, la marelle, la corde à sauter, des jeux de rôles et de situation, des moments de discussion, connotés comme des jeux féminins, « des jeux de filles ». Bien sûr, il existe des relations entre les filles et les garçons et tous et toutes ne se trouvent pas de manière figée dans un groupe.

³ S. RUEL, Filles et garçons à l'heure de la récréation : la cour de récréation, lieu de construction des identifications sexuées, p. 5.

⁴ Ibidem, p.3.

⁵ <https://matilda.education/app/course/view.php?id=180>

⁶ S. RUEL, Filles et garçons à l'heure de la récréation...

⁷ G. PASQUIER, La cour de récréation au prisme du genre..., p. 193.

⁸ Ibidem

Quand la pratique du football questionne

Cependant, cette séparation presque systématique entre les filles et les garçons dans la cour de récréation et les conséquences que cela peut avoir sur l'occupation de l'espace interpellent. Edith Maruéjols souligne la problématique de répartition de l'espace dans la cour d'école. Non seulement le terrain de football est un lieu non mixte, mais en plus il se situe bien souvent au centre de la cour de récréation, dont il occupe la majeure partie. En effet, quand on observe les cours de récréation, il y a presque systématiquement un terrain de football tracé sur le sol. Pour Edith Maruéjols, cela est radical : *légitimement, c'est là où l'on fait du foot. A partir du moment où vous légitimez une pratique, vous allez prescrire un usage et vous allez proscrire tous les autres*⁹. Cette délimitation du terrain de football ancrée sur le sol de la cour de récréation n'est pas sans répercussions. Pour les filles, qui ne sont pas « légitimées » sur le terrain de football comme le sont la plupart des garçons, cela peut être perçu comme une réelle barrière physique, infranchissable. *Les lignes ne servent pas à délimiter les règles du jeu mais l'espace dans lequel on n'entre pas si on est interdit. C'est d'abord un interdit à rentrer*¹⁰. Elle observe que les filles *vont en venir à ne pratiquement pas traverser l'espace central, pourtant le chemin le plus court, même pour aller aux toilettes*¹¹. Alors qu'un garçon, même s'il n'est pas en train de jouer au football, ne pratiquera pas des déplacements de la sorte.

Il semblerait qu'un premier problème se trouve donc dans la survalorisation et la trop grande importance accordée au football et à son terrain à l'école. Il est évident que nous ne remettons pas en question ici le football en lui-même. Sa pratique est très appréciée par les enfants et comporte de nombreux avantages. Ce qui pose problème est que l'on semble souvent placer cette activité comme l'une des principales dans la cour de récréation et que l'on ancre dès lors sa pratique au centre de cette cour, quand elle ne concerne pourtant qu'une petite proportion d'élèves par rapport au nombre total d'enfants présents en récréation.

Le deuxième problème est que la pratique du football est non mixte et inégalitaire. Combien de filles n'ont pas prononcé cette phrase : « je ne peux pas jouer au foot, je suis une fille » et combien de garçons n'avons-nous pas entendu dire « les filles sont nulles au foot » ? L'idée n'est pas ici d'imposer à toutes les filles de jouer au football, mais le problème est que certaines filles disent ne pas avoir le droit de le faire. On peut alors questionner ce qui fait le droit, la règle dans la cour de récréation. Y a-t-il une règle particulière dans le règlement de la cour qui mentionne que les filles ne peuvent pas jouer au football ? Non, bien sûr. Ce qui veut dire que les enfants ont le droit de jouer à ce qu'ils veulent. Il ne faut pas confondre *est-ce que j'ai le droit, est-ce que je peux et est-ce que je veux* ?¹² E. Maruéjols rappelle qu'il faut *s'assurer de l'égalité dans le droit, de l'égalité dans l'accès (qui répond à la question est-ce que je peux ?) et de l'égalité de liberté (est-ce que je veux ?)*¹³.

Le football étant associé à un stéréotype masculin (il suffit de regarder qui joue au foot à la télévision, dans les clubs, etc.), les filles ne sont majoritairement pas légitimes sur le

⁹ <http://www.genre-et-ville.org/comprendre-les-inegalites-dans-la-cour-decole-par-edith-maruejols/>

¹⁰ Ibidem

¹¹ <https://matilda.education/app/course/view.php?id=180>

¹² <http://www.genre-et-ville.org/comprendre-les-inegalites-dans-la-cour-decole-par-edith-maruejols/>

¹³ Ibidem



terrain de l'école. Il ne s'agit pas ici de mettre la faute sur le dos des garçons, mais de réfléchir à un système qui permettrait à tous les enfants de jouer à ce qu'ils souhaitent. Les garçons, par ailleurs, s'interdisent également les jeux dits « de filles ». Ne gagneraient-ils pas à pratiquer eux aussi des jeux typés « de filles » ? Pourquoi ne pas se diriger vers une mixité des jeux, de l'occupation de l'espace et des déplacements dans la cour de récréation ?

Il faut souligner également qu'en plus de la problématique au niveau du genre, la pratique du football à l'école est bien souvent inégalitaire envers les garçons qui ne sont pas considérés comme suffisamment compétents ou « masculins » et qui ne sont alors pas acceptés sur le terrain (ou le sont sans jamais se faire passer la balle). La dialectique entre les « grands » et les « petits » se retrouve aussi sur le terrain de foot. Le terrain de football, quand il n'a pas été réfléchi en prenant en compte tous ces aspects, cristallise souvent les inégalités entre les genres, mais également entre les âges et les aptitudes.

Quels enjeux derrière cette répartition dans la cour de récréation ?

Si nous questionnons l'égalité entre les genres au sein de la cour de récréation, c'est parce que plusieurs enjeux y sont intrinsèquement liés.

Tout d'abord, en n'ayant accès qu'à une superficie limitée de la cour de récréation, les filles font *l'expérience de la soumission et comprennent leur moindre importance [...]*¹⁴. Pour Edith Maréjols, les filles, en restant sur les bords et les côtés de la cour sans pouvoir couvrir tout l'espace, ne peuvent pas expérimenter l'envahissement et ne prennent que la place qu'on leur laisse. La géographe ajoute que ne pas pouvoir jouer à ce que l'on veut parce que l'on est une fille ou un garçon pas assez conforme, ou avoir moins de place pour jouer revient à faire l'expérience de l'injustice et à installer des inégalités durables.

Ces inégalités durables, justement, sont un deuxième enjeu. La discrimination spatiale au sein de la cour de récréation n'est pas clairement voulue, elle est implicite et inscrite dans la société. Il est évident que les garçons à l'école ne prennent pas volontairement tout l'espace et qu'il n'est pas ici question de les accuser de prendre la place des filles. Cependant, les garçons sont *davantage éduqués à aimer les sports de ballon que les filles*¹⁵. Il paraît donc important d'apprendre aux enfants à partager l'espace, et ce dès l'école. Car ces mécanismes d'inégale répartition dans l'espace peuvent se retrouver après dans le monde du travail, dans l'occupation de l'espace public, dans la manière de vivre sa citoyenneté, etc. L'enjeu est alors sociétal et plus tôt on se défait de cette discrimination spatiale, plus on a de chance de voir des rapports égalitaires s'établir dans la société.

Un autre enjeu est celui de l'apprentissage du respect mutuel et de la gestion de la violence. Un directeur d'école témoigne¹⁶ du succès des récréations sans football insérées dans son école. Lorsque tous les élèves trouvent leur place, ce directeur observe moins de

¹⁴ G. PASQUIER, La cour de récréation au prisme du genre..., p. 195.

¹⁵ https://www.huffingtonpost.fr/2018/01/08/cette-geographe-redessine-les-cours-decole-pour-que-garcons-et-filles-jouent-ensemble_a_23327420/

¹⁶ https://www.francetvinfo.fr/replay-1t/france-2/20-heures/1t-de-20h-du-mardi-14-avril-2015_870693.html



violence physique et verbale et plus de respect. Il n'est plus question de dominants et de dominés, selon lui. Cette question des violences et du respect dans la cour d'école est un élément non négligeable.

Enfin, on peut remarquer l'impact qu'a cette occupation inégale de l'espace de la cour de récréation sur les capacités motrices des filles. En effet, les filles et les garçons ayant une socialisation différenciée, elles et ils ne bénéficient pas toujours des mêmes apprentissages moteurs. En développant les habilités motrices des filles au football, par exemple, celles-ci seraient alors plus aptes à « bien jouer » et il ne serait alors plus question de « elle ne peut pas venir sur le terrain parce qu'elle ne sait pas jouer ». Il en va de même pour les garçons, qui pourraient apprendre à manier la corde à sauter, par exemple.

Des pistes pour que toutes et tous trouvent leur place

Plusieurs manières de gérer cette problématique de l'occupation de l'espace de la cour de récréation entre les filles et les garçons ont été pensées et testées dans des écoles. En voici plusieurs d'entre elles.

Instaurer des récréations sans football : certaines récréations se voient proscrire la pratique du football afin de permettre aux enfants de réinvestir d'autres jeux collectifs. Certains instituteurs organisent parfois ces jeux collectifs ; *et les plus frêles savent qu'ils seront protégés grâce à la présence de l'enseignant, donc ils ont envie de jouer. Parmi eux, on trouve aussi des garçons d'ordinaire exclus des terrains parce que moins charismatiques*¹⁷. Des enseignants témoignent que, si les enfants ont parfois mis un peu de temps avant de recréer des jeux collectifs, ils ont été par la suite très contents de ces moments. L'idée dans cette démarche n'est pas de punir les garçons en les privant de jouer au football, mais d'encourager le partage lors de jeux collectifs entre les enfants.

Réaménager la cour de récréation : l'université de Mons a fait récemment une recherche-action ayant pour thématique « Prévention et prise en charge du harcèlement, du cyber-harcèlement et des discriminations en milieu scolaire : comment agir sur les violences visibles et invisibles en éducation scolaire ? »¹⁸. Dans ce cadre, l'UMons a réalisé un dispositif en trois axes : 1) réguler la cour de récréation : 2) les espaces de parole régulés 3) le conseil de discipline. En ce qui concerne la cour de récréation, l'idée est *d'adapter la cour de récréation en réservant à chaque type d'activité, un lieu à la fois spécifiquement aménagé et clairement circonscrit*¹⁹. Concrètement, trois parties différentes sont délimitées par trois couleurs distinctes et comportent chacune des règles différentes. L'espace bleu permet ainsi de jouer au ballon en courant, le jaune de jouer en courant, mais sans ballon, et le vert de jouer sans courir. Pour les maternelles, un quatrième espace rouge est prévu pour délimiter les endroits interdits. L'aménagement de la cour tel qu'il est présenté ici s'accorde bien avec les questionnements que nous avons soulevés sur l'occupation de l'espace par les filles et les garçons. Notons que cette piste implique d'avoir un grand espace à disposition. Il est possible, sans restructurer toute la cour, d'effacer par exemple les limites du terrain de football dessinées au sol. Les enfants pourraient toujours jouer au foot, mais cela serait davantage négocié entre eux et non imposé. Edith

¹⁷ https://www.francetvinfo.fr/replay-jeu/france-2/20-heures/jeu-de-20h-du-mardi-14-avril-2015_870693.html

¹⁸ <https://www.sciencesdelafamille.be/pr%C3%A9vention-et-prise-en-charge-du-harc%C3%A8lement-du-cyber-harc%C3%A8lement-et-des-discriminations-en-milieu-scolaire/>

¹⁹ Ibidem



Marújouls explique qu'on peut très bien imaginer des cages mobiles dans les cours d'écoles et les sortir quand on souhaite organiser une partie²⁰.

Créer des aménagements dans les temps de football : certaines écoles font des plannings pour le football durant les récréations pour permettre à tout le monde de jouer. Le terrain de football est ainsi réservé lors de certaines récréations pour les plus petits ou pour les filles. S'il paraît intéressant de séparer les joueurs de football en fonction de leur âge/classe, il nous semble qu'il faut faire attention à la reproduction des inégalités entre les genres. En effet, ne faire jouer que les filles peut ancrer le fait qu'elles sont moins bonnes au foot et qu'elles ont dès lors besoin de moments pour n'y jouer qu'entre elles. D'autres écoles imposent des équipes mixtes et n'autorisent pas les garçons à jouer s'il n'y a pas de filles dans leur équipe. D'autres écoles encore ont instauré un système de deux parties maximum, mélangeant filles et garçons, afin d'éviter que ce soit toujours les mêmes enfants qui jouent.

Travailler en amont la question d'égalité entre les genres en classe avec l'enseignant : c'est notamment le travail qu'a entrepris E. Marújouls dans des classes de primaire, en collaboration avec l'enseignant. Il s'agit de faire réfléchir les élèves sur la question de l'occupation de l'espace et de la mixité dans les jeux, en les faisant observer d'eux-mêmes des moments récréatifs, par exemple. Des temps de discussion et de débriefing en classe permettent ainsi de faire prendre conscience aux enfants par eux-mêmes des inégalités au sein de la cour et de réfléchir à des solutions. Très récemment, la Fédération Wallonie-Bruxelles a développé, en collaboration avec l'Université des Femmes, un outil numérique²¹ de sensibilisation et d'information sur les questions d'égalité filles-garçons à l'école, à destination des (futurs) enseignants, des personnes actives dans l'encadrement des enfants et adolescents et de toute personne intéressée par l'égalité de genre dans le système scolaire. Il peut dès lors être utilisé dans le cadre d'une réflexion sur la cour de récréation en particulier et sur les questions d'égalité de genre en général.

²⁰ https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/jt-de-20h-du-mardi-14-avril-2015_870693.html

²¹ <http://www.egalitefillesgarcons.cfwb.be/>



Conclusion

Nous l'avons vu, l'occupation de l'espace ainsi que les déplacements opérés dans la cour de récréation par les filles et les garçons sont très différents. Les enjeux sociétaux, personnels et physiques qui y sont liés sont d'une grande importance et nécessitent une réflexion quant à l'aménagement de la cour de récréation. Notre société étant mixte, ne serait-il pas judicieux d'apprendre à nos enfants comment y vivre dès le plus jeune âge en collectivité et en mixité, et cela de manière égalitaire et respectueuse ?

Il s'avère important d'œuvrer à la déconstruction des stéréotypes de genre et de réfléchir aux reproductions sociales dans notre société. Et cela doit aussi passer par l'école ! Les enfants passent une grande partie dans ce lieu de socialisation qu'est l'école, et y font généralement une première expérience de la vie en collectivité. Il s'agit dès lors de ne pas négliger le rôle que joue l'institution scolaire dans la socialisation au genre des enfants.

Le Pacte pour un Enseignement d'Excellence prévoit, dans l'avis numéro 3, de lutter contre les inégalités liées au genre. Pour cela, *une formation et une sensibilisation spécifique des enseignants à la prise en compte de la problématique du genre*²² est envisagée afin que l'enseignement participe à la lutte contre les inégalités de genre. Le Pacte précise par ailleurs *qu'une attention particulière doit se porter sur les nombreux défis qui se posent aujourd'hui à l'école pour les publics de garçons, dans un paysage où le retard scolaire, fréquentation de l'enseignement spécialisé, des filières qualifiantes, sanctions, exclusions, décrochage sont plus prononcés chez les garçons*²³. Si nous soutenons ces démarches importantes et porteuses de sens par rapport à la question des inégalités de genre, nous regrettons que ce combat se restreigne au seul public des garçons. Les garçons semblent être plus touchés par des difficultés scolaires et il importe d'y remédier. Cependant, il ne faut pas oublier que la société dans laquelle nous sommes et dans laquelle s'inscrit donc le cadre scolaire est une société encore sexiste, dont les filles et les femmes sont les premières victimes. Nous encourageons les démarches du Pacte, mais souhaitons davantage de mesures prises, notamment envers les filles, pour atteindre une réelle égalité entre les genres.

L'UFAPEC, désireuse que chaque enfant trouve sa place à l'école, encourage les associations de parents ainsi que les acteurs de l'école à réfléchir à cette question de l'occupation de l'espace de la cour de récréation, en posant une attention particulière sur la dimension du genre. De plus en plus d'écoles repensent l'aménagement de leur cour de récréation, en réfléchissant à des espaces verts, à des aménagements permettant de réduire les violences et les harcèlements, etc. Pourquoi ne pas y ajouter la réflexion sur les inégalités entre les filles et les garçons – et sur les discriminations vécues par certains garçons également ?

L'école, rappelons-le, est un lieu de socialisation, d'intégration sociale, de construction de l'identité de l'élève, d'épanouissement, et de formation des citoyens et citoyennes de demain. Dans ce cadre, ne devrait-elle pas être attentive à ce que chaque élève trouve sa place, y compris dans la cour de récréation ?

²² http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2017/05/PACTE-Avis3_versionfinale.pdf

²³ Ibidem

Bibliographie

Articles :

G. Pasquier, « La cour de récréation au prisme du genre, lieu de transformation des responsabilités des enseignant-e-s à l'école primaire », dans *Revue des sciences de l'éducation*, 2015, 41(1), pp. 91–114.

S. Ruel, « Filles et garçons à l'heure de la récréation : la cour de récréation, lieu de construction des identifications sexuées », pp. 1-12.

Sites internet, liens vérifiés le 24 mai 2018 :

<https://www.laligue.be/leligueur/articles/ce-qui-se-joue-dans-la-cour-de-recreation#>

<https://www.sciencesdelafamille.be/pr%C3%A9vention-et-prise-en-charge-du-harc%C3%A8lement-du-cyber-harc%C3%A8lement-et-des-discriminations-en-milieu-scolaire/>

<http://www.genre-et-ville.org/comprendre-les-inegalites-dans-la-cour-decole-par-edith-maruejouis/>

<https://matilda.education/app/course/view.php?id=180>

https://www.huffingtonpost.fr/2018/01/08/cette-geographe-redessine-les-cours-decole-pour-que-garcons-et-filles-jouent-ensemble_a_23327420/

<https://www.laligue.be/leligueur/articles/violence-une-cour-de-recre-magique-a-couvin#>

https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/jt-de-20h-du-mardi-14-avril-2015_870693.html

http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2017/05/PACTE-Avis3_versionfinale.pdf

<http://www.egalitefillesgarcons.cfwb.be/>